Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Vie du Village

Évènement

Lettre n°135.

Bien cher Albinus,

Ces derniers jours les médias en ont fait des tonnes. Je suis certain que tu n'as rien perdu de cette installation sur les coteaux du village. On peut être pour, on peut être contre, mais cette statue laisse peu de monde indifférent. Le 16 mai, le DL titrait: « Ce Christ qui déchaine les passions? ». En étions-nous vraiment à ce stade? La communication étant verrouillée de toutes parts, qui peut s'étonner d'en être arrivé là?

Je ne vais pas te refaire l'historique, je l'ai déjà fait dans ma lettre n°132, mais je veux bien te commenter quelques propos recueillis çà et là dans divers médias.

- « Je trouve cette statue irrespectueuse par rapport aux non-croyants dont je fais partie. Nous sommes dans un pays laïc. Je n'ai pas à supporter ce signe ostentatoire de piété » Faudra-il un jour : démolir tous les clochers et campaniles de nos villes et de nos villages ? Supprimer les croix dans les cimetières ? Détruire certains tableaux de nos musées nationaux ?
- « La commune n'a rien à voir avec cette statue religieuse ce n'est pas elle qui l'a financée » Oui c'est exact. Mais qui critique la Commune d'avoir financé l'installation lumineuse extérieure de l'église? Le Conseil s'en fait même une fierté, puisqu'il en a illustré la première page d'un bulletin municipal. Antérieurement on a même pu y voir une photo de la Vierge des Vignes.
- « Une statue aussi grande pour un petit village comme le nôtre ça détonne dans le paysage » On comprend mieux pourquoi la tour Eiffel est grande, c'est tout simplement parce que Paris est grand!
- « Quatre ans de contentieux entre l'association APAIR et la commune » Tout n'étant pas public, on ne peut que s'en tenir aux faits connus et relire ma lettre n°132.
- « Pierre Magnin a été maire pendant 36 ans et n'a jamais oublié « la veste » qu'il a prise ensuite. Il veut sa statue, ce n'est pas une raison pour l'imposer sans aucune concertation » Le Maire actuel a perdu ce bras de fer, et il n'aime pas ça, alors il avance un bien piètre argument pour se défendre. Quant à la concertation, le Président de l'association affirme dans la presse qu'il l'a toujours privilégiée y compris devant le Préfet.
- « C'est quoi ce machin ? Comment acceptez-vous cette pollution visuelle ? » De nombreux citoyens trouvent cette statue bien plus jolie qu'une antenne relais ou qu'un pylône de ligne haute tension. On peut difficilement leur donner tort.

| A bientôt. | Ton ami Nicolas |
|------------|-------------------|
| A DIENTOT. | TON UNIT INICUIUS |

Mai 2017.